

égard le ministre mérite nos félicitations. Les encouragements ne sont pas exactement les mêmes dans les deux cas, mais on doit se demander s'ils suffiront pour attirer l'industrie vers certaines régions du pays plutôt que, mettons, vers Montréal.

Comme je l'ai dit, monsieur l'Orateur, le ministère de l'expansion économique régionale ne surveille pas les autres ministères pour leur dire exactement...

M. Perrault: Ce qui en est.

M. Comeau: ...ce qui en est. Je remercie le député. Il devrait leur dire: «Vous vous y prenez mal. Voici ce qu'il faut faire». Il devrait agir ainsi avec les ministères des Transports, de l'Industrie et du Commerce, des Pêches et des Travaux publics.

En ce qui concerne le ministère des Travaux publics dans ma région, nous avons essayé de faire construire un petit quai au coût de \$60,000, mais le ministère me dit que la réalisation en était économiquement impossible. Qu'est-ce que les gens de la région peuvent demander de plus? Ils n'ont pas besoin d'une fabrique de coton ou d'automobiles, il leur faut un quai. Si le ministère de l'Expansion économique régionale ne le dit pas au ministère des Transports la région n'aura pas son quai. J'ai écrit bien des fois au ministère de l'Expansion économique régionale de convaincre les autres ministères de ce qu'ils doivent faire.

Et que dire des rapports entre ce ministère et celui de la Main-d'œuvre? L'un déclare qu'il va recycler les employés. A quoi sert de former des personnes si l'on ne peut leur trouver des emplois une fois qu'elles sont formées?

Des voix: Bravo!

M. Comeau: Le ministre de l'Expansion économique régionale était censé être le ministre le plus influent au pays. On disait de lui qu'il était vraiment maître de la situation. Il ne l'est pas en réalité car il n'a pas traité avec les autres ministères, du moins, pas à ma satisfaction.

M. Perrault: Il est difficile de vous satisfaire.

M. Comeau: Ce bill modificateur ne nuira à rien, mais le ministre devrait encore une fois regarder le nom de son ministère, et appliquer des mesures régionales à des régions particulières du Canada.

M. Allen B. Sulatycky (Rocky Mountain): Monsieur l'Orateur, je voudrais tout d'abord assurer au ministre que je n'ai pas l'intention de lui demander des quais pour l'Alberta. Toutefois, j'ai une certaine expérience en matière de programmes d'expansion économique régionale. Ma circonscription compte une région désignée, une région spéciale ainsi qu'une région très vaste visée par l'ARDA. Je connaissais bien aussi l'ancien programme AIDA, car deux des régions désignées aux fins de ce programme étaient situées dans ma circonscription. De sorte que depuis deux ans et demi, j'ai appris à connaître le fonctionnement des programmes d'encouragement et leurs effets.

Je n'étais pas ici pour entendre tout le discours du député de Battle River (M. Downey), mais je voudrais en

premier lieu féliciter le ministre d'avoir annoncé hier une subvention très considérable pour l'Alberta, une des plus élevées jusqu'ici au Canada, soit un montant de 12 millions pour la construction d'une fabrique de pâte à papier, la deuxième en Alberta, située près de la ville de Grand Prairie. Voilà qui indique clairement que le ministre reconnaît les besoins des diverses régions du pays.

Je ne songe pas à critiquer les modifications à la loi que propose le bill. Je reconnais que fondamentalement elles tendent à cerner le grave problème du chômage et que toutes les régions n'en retireront pas les mêmes avantages. Je me réjouis de voir que les régions où le chômage est le plus aigu seront les plus avantagées, et c'est exactement ce qu'il faut.

Il serait peu raisonnable, injuste et tout à fait stupide de réclamer des avantages égaux pour toutes les régions et que celles qui sont le moins touchées par le chômage reçoivent autant que celles où le chômage est très aigu. Aux termes des modifications proposées, l'Alberta recevra sans doute moins que les provinces Maritimes ou le Québec, mais le fait qu'on vient d'annoncer une subvention de 12 millions pour l'Alberta démontre qu'il n'y a, de la part du ministère, aucune discrimination entre les régions en matière de subventions.

• (3.00 p.m.)

Je parlerai brièvement du fonctionnement du programme de subventions ces dernières années. Je voudrais conclure en mentionnant trois caractéristiques de ce système et en expliquant comme il devrait fonctionner à l'avenir et en proposant un nouveau système qui, à mon avis, s'avérerait beaucoup plus efficace et bénéfique à longue échéance. Dans ma circonscription, certaines industries de la région de Crownsnest Pass ont obtenu des subventions, des concessions et des exemptions fiscales. Compte tenu de ces avantages, elles se sont installées dans des régions défavorisées en proie à un chômage élevé et où les revenus agricoles étaient très faibles. A l'époque de la toute-puissance de la houille, cette région de l'Alberta connaissait une activité fébrile; elle alimentait les chemins de fer en combustible. Avec le déclin des houillères, la région de Crownsnest Pass commença à souffrir d'une grave crise de chômage et devint une région désignée. Cela permit à plusieurs industries de bénéficier de subventions et de concessions fiscales leur permettant d'installer de nouvelles usines dans la région. Avec la crise du logement qui régnait et l'absence d'une infrastructure adaptée aux besoins de l'industrie, ces entreprises connurent des difficultés. Ces derniers mois, une industrie a fermé et déplace son usine à Calgary.

Le résultat net de tout cela, monsieur l'Orateur, c'est que les dépenses faites aux dépens du contribuable en faveur de cette industrie en particulier étaient peu judicieuses et se sont révélées inutiles. Elles ont pu permettre de procurer de l'emploi à quelques personnes mais elles n'ont pu assurer le rajeunissement de l'économie.

Le seul rajeunissement qui se soit produit est dû à l'industrie du charbon sans qu'il y ait eu besoin d'attirer dans la région quelques entreprises sous couvert du programme de subventions. On a là une bonne indication de la raison pour laquelle ce programme a été changé il y a environ un an et pourquoi on a supprimé les dispositions